

les évêques et autres qui ont passé ici n'ont jamais été reçus comme je l'ai été. Mon idée ne s'est pas trouvée fausse, comme vous le remarquerez ci-après. Le curé du bourg vint au-devant de moi, me mena à l'église et y chanta un Te Deum pour remercier Dieu de mon arrivée. Quelque temps après le Te Deum chanté, ils firent un grand feu de joie, où ils tirèrent encore une quantité de décharges de fusil. La cérémonie finie, ils vinrent tous me saluer et me témoigner la joie qu'ils avaient de voir une personne du chapitre en ce pays, et me contèrent les sujets de peine contre notre procureur et nos fermiers. Je vis plusieurs curés auxquels M. Pepin a fait des procès sans beaucoup de raison, qui me dirent hautement que, si je n'étais pas venu, de concert avec les autres personnes qui sont dans les dépendances de l'abbaye, ils auraient envoyé à leurs frais et dépens un exprès en Canada avertir de ce qui se passait ici. (1) J'entendis les plaintes des uns et des autres, dont j'en fis de bons mémoires. Comme je n'avais pas beaucoup de temps à demeurer à Maubecq, je fis enregistrer ma procuration au greffe par M. de Biennassy, auquel je promis qu'à mon retour de Paris, je pourrais le rétablir dans sa première charge, dans l'exercice de laquelle il a été interrompu pendant un ou deux ans. Sitôt l'enregistrement fini, je l'envoyai à Paris pour le signifier à M. Pepin, afin qu'il n'eût plus à se mêler dorénavant dans les affaires du chapitre et pour arrêter par conséquent ses appointements.

Quelques jours après, je fis venir les sieurs La Brosse et Travers, fermiers de Maubecq et Chezelles, qui n'ont pas été fort réjouis de mon arrivée, afin de me montrer leurs comptes qu'ils venaient de régler avec M. Pepin, il y avait environ trois semaines ; j'en fis un petit extrait pour voir s'ils se rapporteraient avec ceux de M. Pepin à

(1) Tout cela est corroboré par une lettre écrite au chapitre par M. de Biennassy, le 19 mai 1723. "Non seulement tous nos habitants de Meaubecq remercient Dieu, mais encore presque toute la province, de nous avoir envoyé M. De Lorme qui est d'un mérite distingué et pour qui l'on a beaucoup de considération."